

**L'IMPLICITE AU SEVICE DE L'IRONIE : LE CAS DES
EXPRESSIONS FIGÉES « *CACHE TA JOIE* », « *EXCUSEZ DU
PEU* » ET « *SANS BLAGUE* »**

**IMPLICITY IN THE SERVICE OF IRONY: THE CASE OF
FIXED EXPRESSIONS "*HIDE YOUR JOY*", "*EXCUSE THE
LITTLE*" AND "*NO JOKE*"**

Dre. Sana DJMAL

¹Institut Supérieur des Langues de Gabès, Unité de Recherche SyPraL **TUNISIE**
djmalsana0@gmail.com

Réception : 21/01/2026

Acceptation : 03/04/2026

Publication : 30/05/2026

Résumé de l'article:

Le présent article traite le fonctionnement de l'implicite et de l'ironie à travers l'analyse de trois expressions figées du français courant : *cache ta joie*, *excusez du peu* et *sans blague*. L'étude montre que ces unités linguistiques reposent sur un décalage systématique entre le sens littéral et le sens inféré, décalage qui constitue le fondement de leur valeur ironique. À partir de tests de figement (stabilité formelle, résistance aux substitutions lexicales et aux transformations syntaxiques) en effet, l'article met en relief le caractère non compositionnel de ces interjections et leur fonctionnement en tant que blocs pragmatiques.

Mots-clés : implicite, figement, ironie, interjection, pragmatique

Abstract of the article:

This article examines the workings of implicitness and irony through the analysis of three fixed expressions in everyday French: *cache ta joie* (hide your joy), *excusez du peu* (excuse me), and *sans blague* (no joke). The study shows that these linguistic units rely on a systematic discrepancy between the literal and inferred meanings, a discrepancy that forms the basis of their ironic value. Using tests of fixedness (formal stability, resistance to lexical substitutions and syntactic transformations), the article highlights the non-compositional nature of these interjections and their function as pragmatic blocks.

Keywords: implicit, fixed, ironic, interjection, pragmatic

INTRODUCTION :

Lorsqu'on parle d'un énoncé implicite, on le compare généralement à un énoncé explicite. Un énoncé explicite est un acte de parole où les faits et les intentions sont présentés clairement, sans ambiguïté, et ne peuvent être interprétés qu'une seule manière. En revanche, un énoncé implicite nécessite une interprétation de la part du destinataire, car son sens n'est pas donné de manière directe, mais plutôt suggéré. Analyser un acte de parole implicite implique de décoder la signification derrière les mots et les actions. Souvent, nous utilisons des propos ambigus ou indirects. Nos paroles ne sont pas seulement des énoncés isolés, mais elles s'inscrivent dans un contexte plus large.

Dans de nombreux cas, il y a une intention sous-jacente derrière ce qui est dit. Les énoncés implicites peuvent nécessiter une lecture attentive entre les lignes pour comprendre pleinement ce que le locuteur essaie de communiquer. Cela peut impliquer de reconnaître les implications, les allusions ou les intentions cachées derrière les mots. En somme, comprendre les énoncés implicites demande une analyse approfondie pour déchiffrer la signification et les intentions qui ne sont pas toujours évidentes à première vue.

Certaines expressions ou phrases présupposent ou sous-entendent une ou plusieurs interprétations, d'autres expressions exigent une description pour décrypter leurs valeurs (ironie) en l'occurrence leur degré de figement et leurs relations avec les contenus implicites, telles les interjections suivantes : cache ta joie !, excusez du peu ! et sans blague !

Il est indispensable donc d'explicitier notre cadre théorique adopté pour cette étude de l'implicite, est celui de Kerbrat Orecchionni, (1986). « *C'est parce que je sais que l'émetteur est en principe sincère que je serai, moi récepteur, crédule ; parce que j'estime qu'il m'a fourni l'information maximale que j'aurai tendance à interpréter, parfois à tort* »¹. Affirme-t-elle.

De nombreux travaux consacrés à l'ironie, chronologiquement, en pragmatique, nous retiendrons trois théories cheminant parallèlement : la théorie des mentions ironiques élaborée par Serber et Wilson (1978), la théorie de l'ironie comme contradiction argumentative élaborée par Berrendonner (1981) et la théorie de la polyphonie conçue par Ducrot en 1984. Nous partons du constat que dans la pragmatique, discipline dans le cadre de laquelle nous situons notre recherche, une approche francophone de l'ironie essaie de récupérer avec les outils de la pragmatique l'héritage de la rhétorique antique (Berrendonner 1982, 2002, 2009), Kerbrat-Orecchionni (1978).

Les séquences figées inscrites dans une perspective pragmatique sont étroitement liées au contexte de leur production-réception. Ce phénomène a fait l'objet de quelques recherches systématiques, où Salah Mejri (2013) affirme qu'il « *implique tous les mécanismes de la langue*

¹ Kerbrat ORECCHIONNI L'implicite, (1986) :269

et remet en question un grand nombre de concepts linguistiques considérés comme définitivement établis ».²

Sans prétendre embrasser tous les aspects relatifs à ces différents champs d'investigation, nous proposerons de mettre le point sur le degré de figement des trois expressions en question tout en décrivant l'implication ironique véhiculée par leur aspect interjectif. Nous tenterons de démontrer cela par des tests appropriés, en l'occurrence, syntaxiques et sémantiques. L'hypothèse est ici de montrer que ces expressions ironiques implicites ne peuvent pas constituer des variantes paraphrastiques et qu'elles présenteraient donc un haut degré de figement et qu'elles sont encore chargées intuitivement d'implicite.

Pour mieux expliquer cette relation, nous avons eu recours à un corpus choisi de la base de données FRANTEXT, (consulté le 06 février 2023, corpus limité entre 2000 et 2023), Corpus « 88milSMS » et les dictionnaires suivants : Dictionnaire des expressions françaises, (consulté le 08 février 2023), Dictionnaire de langue en ligne, (consulté le 10 février 2020) le Reverso contexte, (consulté le 11 février 2023). C'est la méthodologie qui nous a semblé la plus appropriée à l'étude des occurrences.

L'objectif de notre article consiste à démontrer que le procédé de l'ironie implicite dans les expressions en question s'inscrit dans les principes qui relèvent respectivement des niveaux complémentaires dans l'analyse du langage à savoir la syntaxe, la sémantique, la pragmatique voire la rhétorique. Dans un premier abord, nous définirons les indices linguistiques tels : le sous-entendu, le figement, l'ironie, l'ironie figée, l'interjection.

Une seconde étape sera consacrée à la confirmation du figement à travers quelques tests.

1. L'IMPLICITE ET LE SOUS-ENTENDU

Un énoncé implicite n'est pas un énoncé nettement formulé, mais il s'agit de ce qui est entraîné par ce qu'on énonce. L'implicite est défini dans le TLFi comme suit : « *Qui, sans être énoncé expressément, est virtuellement contenu dans un raisonnement ou une conduite...en parlant d'un énoncé ou un discours, qui ne figure pas explicitement, dont l'interprétation nécessite le recours à des éléments situationnels, extralinguistiques.* »³ Le sens réel est caché entre les lignes et dans les nuances des mots, où les pensées et les intentions de ceux qui parlent sont sous-entendues. En d'autres termes, il y a souvent plus à comprendre que ce qui est exprimé explicitement, et cela implique de décoder les implications et les significations cachées. C'est une perspective souvent utilisée dans l'analyse du discours pour capturer les nuances et les messages non évidents.

² Mejri.S (2013) Figement et défigement : problématique théorique. Pratiques, linguistique, littérature, didactique.

³ TLFi, Dictionnaire en ligne

Dans son livre *L'implicite*, KERBRAT distingue deux types d'implicite, nous la citons : « les présupposés sont en principe décodés à l'aide de la seule compétence linguistique, alors que les sous-entendus font en outre intervenir la compétence encyclopédique des sujets parlants »⁴. Tout énoncé sous-entendu, d'après Kerbrat englobe des informations susceptibles qui impliquent un « calcul interprétatif ». Ce mode de décryptage ne s'actualise que dans des circonstances bien déterminées « même si leur émergence exige l'intervention, en plus de celle de sa compétence linguistique, compétences encyclopédiques et/ou rhétorico-pragmatiques du sujet décodeur ». En d'autres termes, les sous-entendus ne s'actualisent pas automatiquement comme les présupposés, mais ils ont besoin d'un véritable cotexte ou contexte pour déduire la bonne interprétation. En effet, un énoncé sous-entendu n'est pas toujours bien délimité. Parfois, il pourrait avoir un seul sens interprétatif (une seule connotation) et cela dépend généralement des compétences linguistiques du récepteur.

Pourquoi ne parle-t-on pas toujours directement pour tout le monde ? Pourquoi devrait-on décrypter un énoncé ? Nous sommes des humains, nous avons des facultés morales et intellectuelles qui nous mènent à la fois d'encoder (émetteur) un sujet frappé de tabou par exemple et le decoder (récepteur) pour garantir la réussite du message. Les trois expressions en question s'inscrivent dans ce cadre des sous-entendus « sans blague ! », par exemple sous-entend un appel au récepteur de parler sérieusement. En effet, cette expression ne poursuit généralement qu'un énoncé dit ironique. A quel point peut-on considérer « sans blague », « cache ta joie » et « excusez du peu » des énoncés figés ironiquement implicites ?

2. LE FIGEMENT

Il est indéniable que le figement aujourd'hui est devenu une dimension fondamentale dans la description de la langue. Ce n'est qu'à la fin du XXème siècle que ce phénomène a vu le jour et s'impose comme domaine d'investigation dans la recherche linguistique. Le terme « figé » est souvent utilisé pour décrire des expressions ou des constructions qui ne peuvent pas être facilement modifiées et qui ont un sens particulier dans un contexte donné. Ces expressions figées peuvent poser des défis en termes d'interprétation et d'analyse, ce qui en fait un sujet d'étude significatif dans la recherche linguistique. Deux grands facteurs pourraient l'identifier, le premier est d'ordre morphosyntaxique, le deuxième est dit psychologique :

Le critère morphosyntaxique : pour une expression totalement figée, les variations morphosyntaxiques sont inexistantes. Il est impossible d'effectuer des changements sur les éléments constituant une expression figée. En effet son sens n'est pas la somme de ses éléments. Par exemple, le sens de « cache ta joie » n'est pas la somme de « cache » + « ta » + « joie ». En outre, on ne peut pas commuter chacun de ces éléments par un autre. « dissimule ta

⁴ Kerbrat Orechioni.C, *L'ipmlcrite* (1986), Armand Colin

joie », « occulte ta joie », « cachez votre joie », « cache ta gaieté », « cache ton allégresse », toutes ces expressions défigent le sémantisme de « cache ta joie » qui se dit à quelqu'un qui se montre un peu enthousiaste, selon le Reverso e critère psychologique : se définit par la présence de l'expression telle quelle dans la mémoire du locuteur, qui d'emblée savait que les éléments d'une expression figée forment en eux même une unité sémantique, ce que Mel'cuk (1993)⁵ appelle *blocage grammatical*.

Ceci est confirmé à travers la contribution de Gross.M (1982)⁶, qui présente le critère de « l'opacité sémantique » où le sens d'une séquence figée n'est pas le produit des éléments composants et le degré de l'opacité peut varier d'une séquence à une autre, parfois le figement est « complet », d'autre il ne l'est pas, c'est pourquoi Gross affirme que la compositionnalité du sens est une question de degré. Ainsi que le critère du « *blocage des paradigmes synonymiques* », c'est l'impossibilité de remplacer les éléments lexicaux qui ont la même fonction par rapport aux autres éléments de la phrase.

En outre, M.Svensson (2002)⁷ considère le figement comme un phénomène d'abord cognitif :

« En ce qui concerne le terme « figée », cette notion décrit dans notre terminologie, le fait qu'une expression soit mémorisée par les locuteurs d'une langue. Elle est figée cognitivement plutôt que syntaxiquement. Cela veut dire que les locuteurs savent que les mots apparaissent ensemble dans telle ou telle construction et que l'utilisation de l'expression en question est conventionnelle et partagée de la plupart des locuteurs ».

3- IRONIE

En situant « ironie » dans une perspective diachronique, le Robert historique de la langue française, sous la direction d'Alain REY, nous fournit une étude étymologique et polysémique de l'ironie :

3.1 Sens étymologique

N. f. est emprunté (fin XIII^e siècle, yronie) au latin *ironia*, lui-même repris au grec *eirôneia* proprement « interrogation », d'où « action d'interroger en feignant l'ignorance », sens dû à la méthode de SOCRATE qui, en interrogeant ainsi ses interlocuteurs, visait à déjouer la suffisance de certains d'entre eux et à faire apparaître leur ignorance. *Eirôneia* dérive du verbe *eirôneuesthai*, lui-même d'*eirôn- ônos* « qui interroge en affectant l'ignorance ».

⁵ Mel'cuk.i.A, (1993), cours de morphologie générale : Première partie, Le mot. Montréal, Presses de l'Université de Montréal – CNRS Editions.

⁶ GROSS, M. (1982), « Une classification des phrases « figées » du français », Revue québécoise de linguistique 11, 2, pp.151-185.

⁷ SVENSSON. M.H, (2002), Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes. Romansk Forum N°16

3.2 Polysémie

- Rare avant le XVI^e siècle, le mot s'emploie d'abord pour désigner une forme de raillerie qui consiste à dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre.

- Le sens étymologique est repris en rhétorique au XVII^e siècle (avant 1680), sens précisé plus tard (1840) en IRONIE SOCRATIQUE.

- Une ironie se dit par métonymie (1656, PASCAL) pour « parole ironique » puis « disposition railleuse » et « apparence ironique ».

- Le mot désigne figurément ce qui semble être une moquerie insultante, en parlant de faits (1764), d'où IRONIE DU MALHEUR (1807), Mme de STAEL), IRONIE DE SORT (1810).

- Du sens rhétorique vient POINT D'IRONIE (1902) « signe de ponctuation destiné à indiquer au lecteur un passage ironique dans le texte », d'usage rare par rapport à un point d'exclamation.

Cette définition n'est pas lointaine de celle proposée par Le Petit Robert (édition de 1967) qui propose que « Ironie : manière de se moquer (de quelqu'un ou de quelque chose) en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre », ce que Kerbrat Orecchioni (1978) le confirme à son tour :

Le phénomène de l'ironie se caractérise par deux propriétés relevant de deux principes classificatoires hétérogènes, puisque entrent dans sa composition un ingrédient de nature illocutionnaire et un ingrédient proprement linguistique :

a) Ironiser, c'est se moquer. L'ironie attaque, agresse, dénonce, vise une « cible », et à ce titre, elle fait partie de ce que Freud appelle « l'esprit tendancieux »

b) Cela à l'aide du procédé linguistique, de l'antiphrase, cas particulier d'infraction à une loi de discours que l'on peut appeler « loi de sincérité ».

D'autre part, elle remarque que l'ironie est, comme, elle peut être basée sur le procédé de l'antiphrase, comme, elle ne le peut pas. Elle ajoute :

« Les situations ironiques (...) peuvent être à posteriori verbalisées, donnant alors lieu à un énoncé perçu comme ironique, quoique ne comportant aucune antiphrase, si (bien qu') il est nécessaire de distinguer deux types de séquences verbales ironiques :

1 Description littérale d'une réalité ironique : conversation verbale d'un fait d'ironie référentielle. (...)

2 Ironie proprement verbale, qu'engendre la seule formulation langagière (procédé de l'antiphrase) » (1978 :18)

Kerbrat Orecchioni évoque notamment la notion de « l'insincérité ironique », qui la distingue du mensonge en premier lieu, car cette première est étroitement liée à un locuteur ironique, là où se pose la difficulté pour le récepteur de savoir comment le

locuteur peut lui indiquer qu'il ne parle pas sincèrement. Et des actes de langages indirects, en second lieu, car elle définit par la proposition contradictoire de celle qui est énoncée. C'est ce que Searle (1982) défend puisqu'il tient fort à la description traditionnelle de l'ironie, selon lui, « l'interprétation la plus naturelle d'une séquence ironique consiste à lui attribuer le sens contraire de celui suggère sa forme littérale », (1982 : 162)⁸. Mais pour définir l'acte de langage indirect, il estime que le locuteur veut dire ce qu'il dit, mais aussi quelque chose en plus, ce que l'ironie ne le possède pas.

L'ironie est donc conçue comme étant une figure rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce que le locuteur veut faire entendre à son interlocuteur qui implique l'existence d'un mystificateur (ironiste) et un mystifié (ironisé) comme s'est mentionné dans l'Encyclopédie philosophique universelle, (1989).

Au niveau de l'interprétation d'un énoncé ironique, il faudra prendre en considération ce que le locuteur veut dire à propos de son énoncé. Ce n'est pas le rapport de la stricte antonymie d'un énoncé discursif qui détermine l'actualisation d'un sens ironique, mais plutôt d'un sens à « valeur argumentative inverse⁹ ».

4- L'IRONIE FIGÉE

À la lumière de ce qui précède, il semble évident que le problème que pose le figement d'une séquence ironique est de prime abord d'ordre sémantique qui se base sur la non-compositionnalité de la séquence figée, qui, lui-même se base sur le rapport signifié /signifiant. Nous sommes alors disposés à adhérer à l'opinion de Durieux (1998 : 138), selon lequel « le phénomène de figement s'accompagne d'un resserrement de la signification de l'unité résultante tendant vers la 'monosémie' alors que les composants sont fortement polysémiques ».

Ironiser, c'est railler, cela veut dire qu'ironiser consiste à dévaloriser, à ridiculiser.

C'est pourquoi dans les études consacrées à l'ironie, on remarque souvent que l'inversion du sens caractérise la plupart des énoncés ironiques. C'est le rapport antiphrastique sur lequel vient se greffer l'interprétation ironique, « sans blague » est un appel pour l'interlocuteur de parler sérieusement. Cependant, ironiser, c'est railler, mais sans inversion sémantique, c'est le cas de l'expression « cache ta joie » ne veut pas dire « dévoile ta joie », mais elle se dit à quelqu'un qui fait preuve d'un manque d'enthousiasme. Il paraît donc discutable de décrire l'implication véhiculée ironiquement par ces séquences figées.

5- L'INTERJECTION

⁸ Searle J.R, (1982), Sens et expressions, études de théories des actes de langages. Paris, Minuit

⁹ Cf Berrendonner (1981 :189) : « Que faut-il donc entendre par 'contraire' ? Certainement par 'antonymie', mais plutôt 'valeur argumentative inverse' »

Selon Bally (1965)¹⁰ l'interjection n'est qu' « une forme curieuse de la combinaison des mots et du chant »¹¹. Parmi ses valeurs fondamentales, d'après lui, c'est la valeur « exclamative » qui exprime des émotions et des volitions. En outre, l'interjection est dotée d'une valeur discursive voire illocutoire. Elle peut être centrée sur l'interlocuteur selon un mode impératif, appellatif : « cache ta joie ! », « sans blague ! », « excusez-du peu ! ». Là où le locuteur interpelle son interlocuteur à réagir et lui confirme que le message est réussi.

En effet, ces trois expressions sont interjectives, elles s'emploient de façon autonome et présentent l'illocutoire dérivé, KLEIBER(1999) déclare, dans ce sens, que « par son interjection, le locuteur se présente comme ressentant l'émotion en question. Il ne la dit pas, comme avec une phrase déclarative, il l'atteste ou la manifeste à travers son interjection », dans son article « sémiotique de l'interjection »¹².

5- PRÉSENTATION DU CORPUS

Nous avons bien tenu compte de l'hétérogénéité des sources du corpus qui provient de divers niveaux de discours. Nous avons choisi de travailler sur la base des données FRANTEXT, consulté le 11 Février 2020 les dictionnaires suivants : le reverso, Dictionnaire de langue en ligne, Dictionnaire des expressions française, Le dictionnaire de l'Académie Française de 1835. Et le corpus « 88milSMS », un corpus recueilli par une équipe pluridisciplinaire de linguistes et d'informaticiens à Montpellier, en 2011, c'était une collecte dans le cadre d'un projet. Des sources diversifiées, c'est la raison pour laquelle il nous a paru nécessaire d'observer le fonctionnement des séquences en question : « sans blague », « cacheta joie », « excusez du peu ».

6- DÉFINITION DICTIONNAIRIQUE DES SEQUENCES FIGÉES

Selon Le Reverso

Cache ta joie : « se dit à quelqu'un qui fait preuve d'un manque d'enthousiasme. »

Sans blague : « sérieusement »

Excusez du peu ! (Expression) : « s'emploie ironiquement pour exprimer son étonnement face à l'excès de quelque chose, aux excès de quelqu'un, ou face au caractère prétentieux d'une attitude ou d'un comportement ».

¹⁰ BALLY, Ch., 1965 (4 e édition), Linguistique générale et linguistique française, Berne, Francke.

¹¹ Bally. CH, (1965), Linguistique générale et linguistique française, Berne, Francke : 129

¹² Kleiber. G(1999), Sémiotique de l'interjection, Langages, 161 : 10 à 23

Son origine selon le dictionnaire des expressions françaises : Cette expression daterait de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Son sens évident est celui d'une personne qui demanderait qu'on l'excuse d'avoir fait quelque chose qui serait très inférieur aux espérances (le « peu » à excuser).

C'est pourquoi elle est doublement ironique car, lorsqu'elle s'emploie, non seulement celui qui la prononce n'est pas responsable de ce qu'il demande d'excuser, mais elle s'utilise en rapport à quelque chose qui a des proportions importantes, et même plutôt excessives

Pourquoi donc ?

- C'est bien beau l'amour même quand ça fait souffrir.
 - Vous pensez ça vraiment ?
 - Non, pas du tout. Je disais ça simplement pour dire que Sthal est un vieux con.
 - Je vois
 - Non mais dites-moi sans blague après tout qu'est-ce qu'il y a de plus intéressant que les histoires de femmes pour les hommes et que les histoires d'hommes pour les femmes.
 - Je ne sais pas.
 - Qu'est-ce que vous foutez ici ?
 - Je viens de passer six mois dans la forêt vierge à filmer des borgeiros, indiens particulièrement sauvages comme vous ne l'ignorez pas
 - Faut avoir tué père et mère pour faire des trucs comme ça
 - Exactement. Faut
- Frantext, L439/ QUENEAU Raymond- Loin de Rueil (1944), p :193
- Tu cois peut-être que toi, si tu m'avais demandé
- Je ne dis pas moi...
 - Non, parce que les galons, comprends-tu, ça m'impressionne pas.
 - Allons, suffit ! dit M Fosse. Ne m'énervez plus, ou je vous fous dedans !
 - Sans blague, tu vas pas maintenant la faire à l'influence ...
 - Préparez votre café !
 - J'suis père de famille, moi ; pis j'écosse quelque chose comme boulot.
 - Assez... M Fosse sortit, les yeux fous, en serrant les poings. Gaspard regarda Moreau :

- L'est piqué c'mec-là ! c'est quand même malheureux d'partir faire la guerre avec des mecs piqués !

- Burette's

Frantext, L572/BENJAMIN René-Gaspard (1015), p :27

Les cabots du duc de Windsor, ex-roi d'Angleterre « excusez du peu », elle ne pouvait pas, la malheureuse, coucher avec Frantext

S'incliner (0:1) devant l'Angleterre, ce n'est qu'après avoir tenu en échec les Pays-Bas et l'Irlande, excusez du peu !

fr.fifa.com

<https://www.linguee.fr/francais-anglais/traduction/excusez+du+peu.html> consulté le 10 fevrier 2020

Sans blague, il y a plusieurs avantages à faire appel à un professionnel.

energiecardio.com

Mais sans blagues nous sommes tombés un total de 3 fois, seulement.

Je reconnais qu'elle aurait pu être totalitaire, excusez du peu!

Je voudrais lire un extrait du document de négociation, tel qu'il a été présenté à Madrid par, excusez du peu, les Ministres des affaires étrangères de la France et de la Russie, et par le Vice-Secrétaire d'État des États-Unis.

Mon pessimisme se fonde sur l'écart entre les positions du Parlement et du Conseil -, 3 milliards pour le Parlement et 14, 3 milliards pour le Conseil, excusez du peu - mais aussi et surtout sur le climat dans lequel se déroule cette conciliation dictionnaire de langue en ligne

Cache ta joie Ridicule cette chemise, trop bouffante.

Cache ta joie, mais crois-moi, c'est du lourd

<https://context.reverso.net/traduction/francais-anglais/cache+ta+joie>

7- APPLICATION DES TESTS DE FIGEMENT

Comme tout phénomène linguistique, le figement se définit par des critères distinctifs. Ce que nous devons remettre en question, c'est l'utilisation des outils et l'application des critères. Il nous paraît donc indispensable de reconsidérer la manière dont les critères de figement sont appliqués, de telle sorte que l'analyse linguistique privilégie la découverte des spécificités de la séquence figée étudiée plutôt que celle de l'efficacité du critère qui la vérifie.

Le critère de la variation de la personne, qui, par exemple, appliqué à une suite telle « cache ta joie » se révèle opérant puisque cette variation affecte l'intégrité de la séquence et se prend comme décisif pour la description du figement. « Cachez votre joie ». La variation de la personne a pour effet de suspendre le sens ironique de la séquence « de la même manière que la substitution synonymique dans *Max a rompu sa pipe suspend le sens de (mourir) véhiculé » par la suite casser sa pipe. » Mejri (2002)

La substitution du pronom tu par vous semble avoir pour effet d'affaiblir le sens ironique de « Cache ta joie » et de renvoyer l'énoncé à sa compositionnalité.

« #Cachez votre joie » est une phrase impérative, où le locuteur demande à son interlocuteur de cacher sa joie, c'est-à-dire de ne plus montrer qu'il est heureux. Cependant le sens change complètement, le sens ironique disparaît, et en ce cas « cache ta joie » se défige.

Notamment, « excusez du peu » est toute une expression qui s'emploie dans toute sa compositionnalité où l'actualisation au niveau de la personne est un critère s'avère pertinent.

- substitution du pronom possessif

#Cache/ cachez la joie : substitution de pronom possessif par « ta » par l'article défini « la » « *Excuse-moi du peu », « *excuse du peu », défige l'expression et n'aura plus son sens de manifestation d'un étonnement moqueur. En plus, l'une des entrées du Reverso, dictionnaire en ligne est la suivante : Excusez du peu : adverbe : s'emploie devant les prétentions De quelqu'un pour manifester un étonnement un peu moqueur. Et tout adverbe est invariable.

- la variation de mode du verbe : #je crains que tu n'aies caché ta joie / #en cachant ta joie.

*Excusant du peu / *excuseriez du peu

- ajouter un adverbe aux expressions : *cache bêtement ta joie / *cache ta joie doucement

- substitution d'un verbe / nom synonyme : #dissimule ta joie/ #camoufle ta joie /# cache ta béatitude/ #cache ton bonheur /#pardonnez du peu ! / #sans drôlerie / #sans malice

- pronominalisation : #cache ta joie et ne la camoufle pas.

Les tests ne peuvent pas être appréhendés en matière de présence ou absence d'éléments formels comme le déterminant dans « sans blague » « sans une / la blague. Le prédicat nominal « blague » est actualisé par la préposition « sans ».

Il résulte de tout ce qui précède que ce premier critère d'analyse de figement se révèle opératoire et pertinent dans la description de « cache ta joie » et « excusez du peu » ces interjections ne font pas seulement preuve d'un haut degré de figement, mais aussi d'un ton ironique implicite, là où l'ironie n'est pas imposée ou tacite, mais elle est contenue dans l'expression même et ne peut que l'être.

CONCLUSION

L'étude des expressions « cache ta joie », « excusez du peu » et « sans blague » met en relief l'importance du fonctionnement de l'implicite. En revanche, ces dernières semblent, de prime à bord transparentes et leurs sens réel ne se construit qu'à travers le contexte de l'énonciation et se repose sur ce qui est inféré.

L'analyse a dévoilé que l'interjection joue un rôle crucial dans l'expression de l'ironie tout en marquant une distance entre le sens littéral et le sens intentionnel.

Par ailleurs, le figement de ces expressions contribue à leur efficacité communicative. En revanche, ce figement n'empêche pas une grande souplesse interprétative.

Les tests de figement dévoilent que ces expressions fonctionnent comme des blocs sémantiques dont la valeur ironique est conventionnalisée.

Le mariage entre implicite, figement et ironie met en lumière le fonctionnement dynamique de la langue ; loin d'être de simples ornements discursifs, ces expressions figées constituent des outils pragmatiques précis, permettant au locuteur d'exprimer une évaluation critique tout en modulant l'intensité de l'ironie par le choix même de l'expression.

BIBLIOGRAPHIE

BALLY. CH. (1965). *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke

BERRONDONNER. A. (1981), « De l'ironie ». *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris : Editions de Minuit. P173-239

FRANTEXT : base de données

GROSS, G. (1996), *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys.

GROSS, M. (1982), « Une classification des phrases « figées » du français », *Revue québécoise de linguistique* 11, 2, pp.151-185

KERBRAT ORECHIONI, C. (1978). *Problème de l'ironie- dans : L'ironie*, 2è édition. — Lyon : presses universitaires de Lyon : 10-46

KLEIBER, G. (2003). « Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination », in Mejri S. (ed.), *Syntaxe et sémantique* 5, Presses universitaires de Caen, pp. 31-46

MEJRI, S. (1997). *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et restructuration sémantique*, Tunis, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba

MEJRI, S. (1998 a). « La conceptualisation dans les séquences figées », in Mejri S (ed.), *l'Information grammaticale, numéro spécial Tunisie*, Paris, pp. 41-48

MEJRI, S. (1998 b), « La globalisation sémantique », in Red. W. Banyś
Katowice Neophilologica, T 13, Pologne, pp. 83-93

MEJRI, S. (2000), « Figement et dénomination », META 45, 4, pp. 609-621

MEL'CUK. I. A. (1993), cours de morphologie générale : Première partie, Le mot. Montréal,
Presses de l'Université de Montréal – CNRS Editions

SEARLE. J.R. (1982). Sens et expressions, études de théories des actes de langages. Paris,
Minuit

SVENSSON. M.H. (2002). Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes.
Romansk Forum N°16

TLFi : dictionnaire en ligne